

Qu'est-ce qui fait notre spécificité de «pédago Freinet» en maternelle ?

Actuellement, dans beaucoup de classes maternelles, on fait des «ateliers» ; mais, ce type d'organisation ne sous-entend pas les mêmes intentions pédagogiques pour tous.

Au congrès de l'I.C.E.M., dans le secteur maternelle, on s'est interrogé sur ce qui faisait notre spécificité de pédago Freinet ; ce n'est là qu'un départ de réflexion, réflexion qui se prolongera cette année par le lancement d'un cahier de roulement sur ce thème.

Après discussion et, au-delà des différences inhérentes à nos diverses personnalités, il nous semble que notre spécificité est, à la fois, dans notre attitude avec l'enfant, dans nos pratiques et leurs finalités ainsi que dans notre propre remise en cause au sein d'un groupe coopératif.

I. Notre attitude avec les enfants

Respecter l'enfant, est-ce le dresser dès qu'il arrive à l'école ?

Pour nous, respecter l'enfant, c'est :

- le laisser vivre son évolution à son rythme ;
- lui permettre d'épanouir sa personnalité ;
- lui faire confiance dans la prise en charge de ses apprentissages ;
- lui reconnaître des droits : droit à la différence, droit à la rêverie, droit à l'agitation, droit de se salir, de dire des gros mots, droit de vivre son affectivité dans la classe, droit à un langage qui ne le «bétifie» pas.

Baptiste, trois ans et demi, refuse de participer à la danse. Pendant trois mois, il restera sur le tapis à regarder des livres,



tandis que les autres dansent. Un jour, Baptiste est venu danser, de son plein gré.

Cela implique de la part de l'«instit» une remise en cause certaine du rôle d'enseignant.

L'«instit» n'est plus le «chef d'orchestre» : il participe, il incite, il aide, il observe, il apporte ; il est le garant des lois de la classe mais beaucoup de choses peuvent exister en dehors de lui.

«Il faut», dit un copain du secteur «être à l'écoute des vrais intérêts des enfants, ne pas refuser de voir qu'on les ennue parfois, et accepter de voir nos propositions tomber à l'eau.»

L'«instit» n'est pas le pôle affectif, ni la seule aide possible ; il a sans arrêt le souci de l'autonomie de l'enfant et de sa socialisation (importance du groupe : communication, entraide, partage...).

L'Instit n'est pas le seul à détenir un savoir et ne détient pas tout le savoir ; il peut se tromper et l'admettre.

«Escargot, sors tes cornes autrement je te tue» chante la maîtresse. Plus tard, Stéphanie, trois ans, chante avec insistance : «Escargot, sors tes cornes, autrement je te tue pas.» Stéphanie n'aime pas qu'on tue l'escargot. Le texte de la comptine restera modifié (d'autant plus qu'en classe on apprend à connaître et à respecter les animaux).

L'instit n'a pas à chercher à être un modèle pour l'enfant ; il existe dans la classe avec sa personnalité, ses choix, ses limites, ses faiblesses, ses tâtonnements et ses erreurs.

II. Pratiques et finalités

Des ateliers pourquoi ? Pour seulement occuper les enfants ? Pour leur apprendre ce qu'ils devraient tous savoir à un âge donné ? Des ateliers, comment ?

Nous ne nous étendons pas sur le contenu des ateliers parce qu'un dossier pédagogique sur le thème de «nos pratiques en maternelle» doit paraître prochainement. Dans l'ensemble, nous essayons de multiplier les possibilités de recherches et de démarches en installant le plus grand nombre possible d'ateliers (ponctuels ou permanents) avec des matériaux variés.

Comment viennent ces ateliers ?

- L'instit organise en partie la classe à partir de son projet pédagogique. Il apporte des matériaux, des techniques, des consignes. Il aide à la réalisation des projets.
- Les enfants participent à l'organisation de la classe ; ils apportent des matériaux, des projets et leur savoir-faire.

Jérôme, cinq ans, a vu à la télé la fabrication d'un Père Noël en papier journal. Il propose cet atelier et accepte de montrer aux copains et copines. La maîtresse aide à trouver le matériel, les enfants s'organisent. A la fin de l'atelier il y a six Père Noël... et plus de scotch (il en avait fallu beaucoup pour «ficeler» le papier journal et coller la hotte).

L'enfant choisit — ou non — d'aller à tel atelier.

La multiplicité des ateliers permet à l'enfant de choisir ses activités et les matériaux qu'il privilégie pour faire ses expériences, ses démarches, et au-delà, de réels apprentissages :

apprentissage du groupe, du milieu, apprentissage de techniques, apprentissages scolaires.

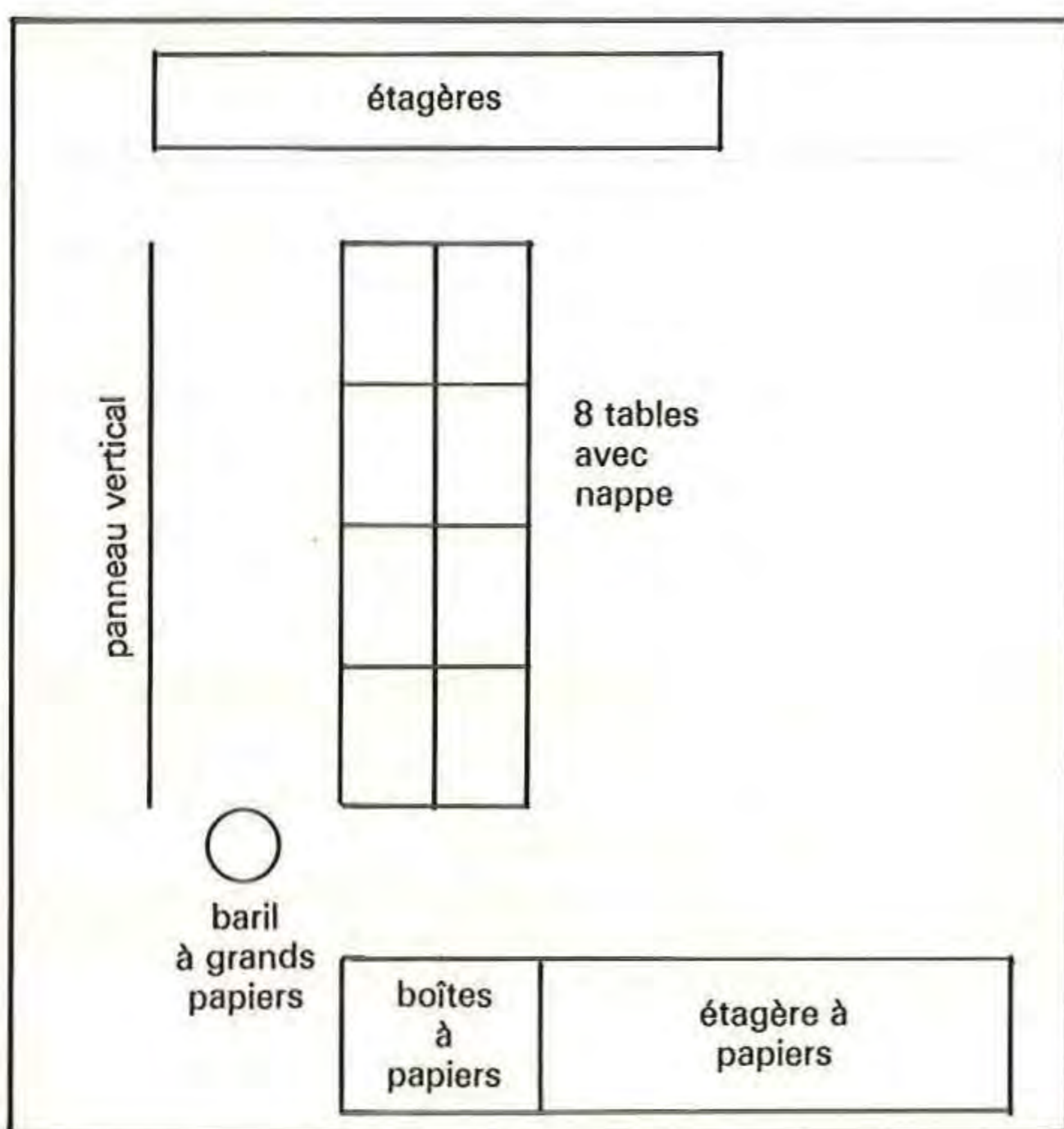
Guillaume, cinq ans, a, toute l'année, refusé de peindre : il n'aime pas ça. C'est un grand amateur de dessin et de jeux mathématiques. Les démarches qu'il aurait pu faire en peinture, il les a vécues ailleurs (dessin, encres, jeux d'eaux, constructions...).

Plusieurs fois, pourtant, Guillaume aura recours à la peinture pour parachever un objet fini. Là, rien pour lui ne pouvait remplacer la peinture.

Des ateliers peuvent fonctionner sans adulte.

Pour que cela soit possible, il faut une organisation matérielle et une permissivité qui donnent à l'enfant une réelle autonomie.

Exemple d'organisation d'un coin peinture (S. grands, S. moyens):



Sur les étagères : des plateaux avec petits pots de peinture, des bacs et des rouleaux, brosses et pinceaux pour se servir seul. Mais aussi du matériel de bricolage (bout de bois, bouchons, cartons, etc.) qu'on peut utiliser pour racler, gratter, presser...

On peut se servir seul, choisir son papier, se mettre à plat ou sur les panneaux, choisir la taille de son pinceau ou prendre un matériel qui paraît intéressant.

Si on renverse le plateau, ce n'est pas un désastre car les pots ne contiennent pas énormément de peinture... et l'éponge n'est pas très loin.



Il existe un — ou plusieurs — coin où l'adulte n'a pas regard.

C'est un coin fermé où les enfants peuvent s'isoler, se cacher, jouer en dehors du regard de l'adulte. C'est un coin que l'on peut déménager ou aménager à son idée.

Par exemple, une table entourée d'un grand tissu dans un angle de la classe fait une merveilleuse cachette.

Il nous semble que, quand l'institut «orchestre» la classe, c'est-à-dire quand il emmène tous les enfants dans la direction qu'il a choisie, c'est souvent dans un but ponctuel et à court terme (acquisitions scolaires, justification de son rôle d'institut : apprendre aux enfants).

Dans nos classes, on essaie de rendre l'enfant autonome et responsable au sein d'un groupe (embryon de vie coopérative : prise de conscience du groupe chez les petits, et, pour les plus grands, prise de conscience de leurs pouvoirs et de leurs limites dans l'élaboration des règles de vie).

Notre finalité, à long terme est de participer à la formation d'un individu autonome et responsable au sein d'une société coopérative ; nous pensons que l'école, intégrée dans une société quelle qu'elle soit, n'est jamais neutre. Par notre choix de pratiquer la pédagogie Freinet dans les classes, nous avons conscience de faire un choix politique.

III. Notre remise en cause au sein d'un mouvement coopératif

Pour nous, être à l'I.C.E.M. ce n'est pas seulement pratiquer la pédagogie Freinet ; c'est aussi réfléchir coopérativement à nos pratiques avec les camarades du groupe (dans les commissions, les rencontres, les cahiers de roulement, etc.).

Cela nous permet surtout de sortir de l'isolement ; à plusieurs, on cerne mieux les difficultés ; les échanges permettent à chacun d'enrichir sa pratique, et par là-même, d'évoluer. Ce type de travail nous incite à la recherche et nous aide à faire certaines démarches : inviter les parents dans la classe, faire une réunion de parents, organiser une rencontre d'enfants, cela peut se préparer à plusieurs, par exemple.

Voici donc quelques échos du travail du secteur «maternelle» : Non la pédagogie Freinet n'est pas inexistante en maternelle (courrier du lecteur, 1-9-81). Juste un peu trop silencieuse peut-être.

Des recherches sont en cours par le biais de cahiers de roulement mis en circulation fin octobre.

Pour tout renseignement sur ces cahiers, consultez les pages couleur de *L'Éducateur* ou écrivez à Monique RIBIS, La Cardeline, 82230 Bormes-les-Mimosas (coordinatrice des cahiers de roulement).

On peut s'abonner au journal du secteur maternelle en écrivant à Francine DOUILLET, 45 boulevard de la Seine, 92000 Nanterre.

Animation du secteur :

Danièle CUSIN, groupe scolaire «Les Chaussées», 45190 Beaugency.

Sylvette LAURET, école maternelle, 102 rue Saint-André, 45370 Cléry-Saint-André.

Mireille GAY, impasse du Ballon, 45650 Saint-Jean-le-Blanc.

On peut envoyer des articles : expériences, pistes de recherches, organisation de classe, etc.

Les articles du secteur «maternelle» pour *Petitou* (journal du secteur) et *Techniques de vie* sont à envoyer à Francine DOUILLET, 45 boul. de la Seine, 92000 Nanterre.

Les articles du secteur «maternelle» pour *L'Éducateur* sont à envoyer à Michelle MASSAT, Les Roupies d'Athenay, Chemiré-le-Gaudin, 72210 La Suze.